

TABLEAU 10 - MATRICE DES INTERVENTIONS - INITIATIVES D'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
1. Réduire les coûts d'importation dans le but d'atténuer la discrimination à l'encontre des exportations dans le régime d'importation	<ul style="list-style-type: none"> - Modifier le système d'IMF pour que les importateurs de bonne renommée soient exonérés de cet impôt, alors que pour les autres importateurs l'IMF pourrait être majoré de, disons, 7 %. - Revoir la nécessité de lever une taxe de statistique distincte des droits de douane sur les importations. - Rendre opérationnel le régime de remboursements des droits de douane. 	- Ministère des Finances	Exercice budgétaire 2002
2. Améliorer le climat d'investissement afin d'attirer l'IED	Examiner le Code d'investissement en vue d'éliminer les incitations fiscales qui devraient être accordées dans le cadre de la législation fiscale ; auparavant, réduire considérablement ou abolir les droits de douane sur les biens d'équipement et les biens intermédiaires.	- Conseil des ministres, avec le ministère des Finances comme chef de file	2002
3. Rendre le crédit accessible à coût raisonnable	Lancer une étude poussée du secteur financier en vue de préparer un Plan d'action assurant aux entrepreneurs du secteur privé un meilleur accès au crédit, à un coût raisonnable.	- Banque centrale	2002
4. Réduire les coûts de production <ul style="list-style-type: none"> • Télécommunications • Transport routier • Aéroport • Ports 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer si l'attribution d'une nouvelle licence de téléphonie mobile pourrait aider à réduire les coûts des communications. <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le programme de construction et de réfection routières, en particulier les routes entre Nouakchott et Nouadhibou et entre Rosso et Boghé. - S'assurer que le monopole du transport routier est mis en œuvre de manière efficace. - Mener à terme le projet de construction d'un aéroport doté de nouvelles installations d'entreposage frigorifique à Nouakchott. - Réaliser une étude de faisabilité de la modernisation du port de Nouadhibou afin de permettre le transbordement du poisson capturé, et offrir de bons services au secteur des pêches artisanales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Télécommunications, avec l'appui du prêt en cours de la Banque mondiale - Ministère des Transports ; le reliquat de financement de ces projets doit être finalisé avec les donateurs - Ministère des Transports ; les plans de financement doivent être finalisés avec les donateurs - Ministère des Transports, - Ministère des Pêches et de l'économie maritime 	<p>2002</p> <p>Faire appel au Groupe consultatif en décembre 2001</p> <p>2002</p> <p>2002</p>

Facilitation du commerce : les services douaniers

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
1. La facilitation du commerce doit être appuyée au niveau le plus haut du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un Comité directeur (doté d'un Secrétariat) où seraient représentés les secteurs public et privé pour offrir un soutien de haut niveau aux réformes proposées, coordonner l'ensemble des réformes douanières et assurer que ces efforts sont axés sur la facilitation des échanges commerciaux. - Mettre en place un mécanisme de suivi. 	- Ministère des Finances	Avant la fin de 2001
2. Assouplir les procédures douanières afin de réduire le coût des importations et des exportations	- Procéder à un examen de la circulation des documents et s'engager à la simplifier i) en adoptant l'échange de documents informatisés (EDI), ii) en alignant la circulation des documents sur les pratiques commerciales modernes, comme celles du programme SYDONIA, iii) en assurant un contrôle plus sélectif à travers un système de voies verte et rouge, et en ouvrant la voie verte aux entreprises qui auront conclu des « contrats de probité » avec les douaniers.	- Ministère des Finances - Fédération des employeurs (CGEM)	Premier semestre de 2002
3. Réduire les pertes de recettes à travers une meilleure gestion des régimes d'importation spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer que le Gouvernement paie des droits de douane sur ses importations financées par des subventions et des prêts. - Réviser la structure tarifaire et le Code d'investissement afin d'abaisser les droits tarifaires sur les biens d'équipement et les biens intermédiaires et d'abolir tous les avantages tarifaires qu'offre le Code d'investissement. - Supprimer les exemptions accordées à la SNIM et, le cas échéant, apporter les ajustements nécessaires au mécanisme de transfert des bénéfices au budget. - La Direction générale des Douanes devrait établir un système de suivi des exonérations qui resteront en vigueur. 	- Ministère des Finances - Cabinet du Premier ministre	2002
4. Assurer que les valeurs en douane sont correctement établies, notamment en raison de l'engagement d'adhérer aux principes de valuation en douane de l'OMC	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une vérification indépendante afin de faire un meilleur usage des services de la SGS et donner des instructions sur la suite à donner aux résultats de cette vérification. Mettre l'accent sur les obligations relatives à l'émission de certificats de valeur dans le pays d'exportation et appliquer une procédure de rapprochement (entre la valeur attribuée par la SGS et la valeur utilisée dans le calcul des droits de douane à verser). - Utiliser les résultats de cette vérification lors de la négociation du nouveau contrat avec la société PSI. - Se préparer à appliquer la formule de valuation en douane de l'OMC : apporter les modifications requises à la législation, former le personnel, revoir la procédure, etc. 	- Ministère des Finances - Direction générale des douanes - SGS	Audit commence avant la fin de 2001 Nouveau contrat en 2002
5. Renforcer la Direction générale des douanes pour lui permettre de mettre en œuvre un plan d'action bien conçu	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer un plan d'activité pour la Direction générale des douanes énonçant une structure et des responsabilités bien définies ; conclure des contrats clairs pour les produits livrables et le rendement de l'organisation. - Élaborer un programme approprié de développement des ressources humaines. - Doter les services douaniers de ressources budgétaires adéquates pour lui permettre de mettre en œuvre les plans précités. - Préparer un Code de déontologie et le faire signer par tous les membres de la Direction générale des Douanes. 	- Ministère des Finances	Commencer en 2001 en vue de terminer durant la première moitié de 2002

Soutien institutionnel

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
1. Donner au gouvernement les moyens de promouvoir activement le commerce extérieur, notamment dans le secteur des pêches et celui du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les entités gouvernementales responsables de la promotion des exportations, des produits de la pêche et du tourisme. Assurer qu'elles sont dotées d'un personnel et d'un budget adéquats. - Créer une unité de gestion et lie suivi des engagements pris par la Mauritanie envers l'OMC. 	<ul style="list-style-type: none"> - MCAT ou autre ministère responsable du commerce extérieur et du tourisme - Ministère des Pêches et de l'économie maritime 	Premier semestre de 2002
2. Améliorer la performance du secteur du tourisme en conformité avec les priorités du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un Office national du tourisme en prévoyant une participation majoritaire du secteur privé à sa gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - MCAT - CGEM 	Premier semestre de 2002
3. Améliorer la performance du secteur des pêches	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un Centre de promotion des produits des pêches. 	<ul style="list-style-type: none"> - CGEM - Ministère des Pêches et de l'économie maritime 	Premier semestre de 2002
4. Renforcer la base des ressources humaines dans la fonction publique et le secteur privé de manière à promouvoir l'exportation	<p>Rechercher des façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'ajouter des programmes de formation en commerce international au niveau universitaire et technique. - d'instituer un programme d'éducation permanente pour le personnel déjà en poste dans le secteur privé et le secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Nouakchott - Lycée commercial - MFAT - CGEM - Ministère de l'Éducation 	Plan d'action prêt pour le premier semestre de 2002 Mise en œuvre débutant à l'automne de 2002
5. Améliorer la qualité de la production locale comme mesure préalable au succès sur le marché d'exportation	<p>Lancer des initiatives d'amélioration de la qualité, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'audit des entreprises intéressées à améliorer la qualité de leurs produits et les aider à apporter les ajustements nécessaires au niveau de la production. - Examiner les moyens d'implanter un programme « label de qualité » en Mauritanie. 	<ul style="list-style-type: none"> - MCAT - CGEM 	2002
6. Mettre les producteurs locaux en contact avec les marchés d'exportation	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la continuité du CIMDET en tant qu'ONG du secteur privé et étudier la possibilité de le doter d'un centre d'information commerciale. 	<ul style="list-style-type: none"> - MCAT - CGEM - CIMDET 	Premier semestre de 2002

Pêche

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
1. Améliorer la gestion des ressources halieutiques en évitant la surexploitation et intensifier l'exploitation des espèces sous-exploitées	- Établir des groupes de travail en vue d'élaborer une stratégie de développement des pêches et un plan de gestion annuel. Le plan devrait préciser les perspectives futures pour les quatre sous-secteurs des pêches (céphalopodes, petites espèces pélagiques, pêches artisanales et pêches spécialisées) ; il pourrait être soumis aux donateurs qui seront invités à participer à sa mise en œuvre, aux fins de recueillir leurs commentaires.	- Ministère des Pêches - CNROP	Terminer avant mars 2002
2. Tirer le meilleur parti des accords de pêche à l'appui de la stratégie de développement sectoriel	- Les négociations futures avec l'Union européenne et les Pays-Bas devraient porter sur la mise en œuvre de la stratégie sectorielle qui reste encore à élaborer. Dans l'intervalle, utiliser les ressources disponibles en vertu du récent accord pour assurer une meilleure surveillance maritime, renforcer les infrastructures et faciliter le transfert des navires de pêche excédentaires de l'UE à la flotte nationale.	- Ministère des Pêches - Ministère des Finances	Terminer avant 2005
3. Revoir le régime de taxes et de licences pour améliorer les incitations et accroître les recettes fiscales	Lancer une nouvelle étude en vue de réviser le régime actuel de taxes et de licences et d'abolir progressivement toutes les taxes à l'exportation.	- Ministère des Pêches - Ministère des Finances	Début de 2002
4. Hausser progressivement la part des prises récoltées par des navires affrétés ou détenus par des intérêts locaux et appuyer les technologies de capture et de transformation du poisson qui permettent d'optimiser la valeur ajoutée locale ; en outre, accroître la valeur ajoutée locale dans ce secteur	- Obliger les navires qui détiennent une licence nationale (y compris les licences libres) à transborder leurs prises au port de Nouadhibou, ou à proximité, afin de faciliter les contrôles douaniers et la surveillance par les autorités mauritaniennes. - Établir les modalités de transfert de chalutiers frigorifiques à des entrepreneurs mauritaniens, dans le cadre du programme de restructuration des pêches de l'UE, en vue de préparer la flotte mauritannienne à opérer en eau profonde (pêche aux céphalopodes) lorsque la flotte de l'UE se sera entièrement retirée. - Réaliser un projet pilote pour tester la faisabilité de l'application de diverses technologies de capture et de transformation par des intervenants locaux, tel que recommandé dans l'étude précitée ⁶⁵ .	- Ministère des Pêches - Ministère des Finances	Terminer d'ici la fin de 2005
5. Renforcer la gestion publique de ce secteur	Le Ministère des Pêches devrait, à la lumière des expériences qui ont échoué, évaluer les besoins de ressources humaines, institutionnelles, réglementaires et financières nécessaires pour assumer correctement les trois fonctions fondamentales décrites précédemment. - Renforcer la capacité du ministère des Pêches et, en particulier, sa capacité à élaborer et à surveiller l'exécution du Plan de gestion annuel des pêches. - Le CNROP devrait accorder priorité au soutien de l'élaboration de ces plans, y compris la publication d'une liste d'études utiles à cette fin. - Évaluer les responsabilités actuelles et futures de la SMCP et déterminer si elles pourraient être assumées plus efficacement par d'autres institutions ⁶⁶ .	- Ministère des Pêches	Terminer avant juin 2002

⁶⁵ La Norvège et la FAO pourraient appuyer cette activité pilote.

⁶⁶ La France pourrait appuyer cette évaluation de la SMCP.

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
	<p>- Créer un Fonds pour « services des pêches » (FSP), doté de ressources spéciales, pour assurer le financement adéquat du CRNOP, les fonctions de surveillance de la <i>Délégation</i> et la préparation des plans de gestion annuels par le CNROP et le ministère des Pêches.</p> <p>- Établir un Conseil de supervision du FSP, dont les membres seraient nommés par le ministre des Pêches et comprendraient des représentants du CNROP, de la <i>Délégation</i>, des Douanes, de la Fédération des pêches et du ministère.</p>		
6. Gérer les marchés de poisson de manière à obtenir de meilleurs prix pour les exportations de poisson	<p>- Établir un petit groupe de travail de haut niveau en vue de négocier avec le Maroc une stratégie et les modalités pratiques d'une commercialisation conjointe des poulpes sur le marché japonais. De même, étudier des solutions de rechange aux arrangements actuels concernant la commercialisation en Afrique de l'Ouest de blocs congelés de petits poissons pélagiques de Mauritanie.</p>	<p>- Ministère des Pêches - Ministère des Affaires étrangères</p>	<p>Compléter d'ici juin 2002 (pour le marché japonais) et décembre 2002 (pour le marché de l'Afrique de l'Ouest)</p>
7. Faire participer davantage le secteur privé à la définition et à la mise en œuvre du plan de développement du secteur des pêches	<p>- Etablir un petit groupe de travail chargé d'examiner et de définir les rapports de travail futurs entre le ministère et le secteur privé, et définir les domaines spécifiques de coopération conjointe. - Créer un Centre de promotion des produits de la pêche mauritanienne (CPPPM), géré par le secteur privé, pour prendre le relais des activités de promotion commerciale de la Société mauritanienne de commercialisation des produits de la pêche (SMCP).</p>	<p>- Ministère des Pêches - Fédération nationale des pêches</p>	<p>Terminer avant juin 2002</p>
8. Fournir les infrastructures essentielles	<p>- Évaluer les projets d'investissement et l'assistance technique connexe sur la base d'analyses économiques détaillées. Faire une mise à jour annuelle des projets d'investissement retenus dans le budget de développement. Rechercher le financement nécessaire.</p> <p>- Accorder une attention particulière aux initiatives suivantes : i) expansion limitée du port de pêche actuel à Nouadhibou, dragage du chenal d'accès et enlèvement de quelque 60 épaves ; ii) construction d'une route reliant Nouadhibou à Nouakchott ; iii) construction d'une capacité portuaire à Nouadhibou pour la manutention des prises de petites espèces pélagiques ; et iv) évaluation de la faisabilité de la construction d'un nouveau port de pêche à Nouakchott pour desservir les pêches côtières et artisanales.</p> <p>- Transférer la gestion portuaire à des experts dans ce domaine, sous contrat de gestion.</p>	<p>- Ministère des Pêches - Ministère</p> <p>- Ministère des Pêches, Port de Nouadhibou, Travaux publics</p>	<p>Terminer avant décembre 2002</p> <p>Budget annuel pour les cinq prochaines années</p> <p>D'ici juin-septembre 2002</p>
9. Mieux exploiter le potentiel du sous-secteur des pêches artisanales	<p>- Élaborer une stratégie de développement à long terme du sous-secteur des pêches côtières et celui des pêches artisanales, ainsi que des plans d'investissement quinquennaux et des plans de mise en place de l'assistance technique⁶⁷.</p>	<p>- Ministère des Pêches - Fédération nationale des pêches</p>	<p>Commencer après la réactivation du Comité consultatif des pêches</p>

⁶⁷ Ces plans de mise en œuvre pourraient servir à évaluer la faisabilité technique et financière des investissements et des projets d'assistance technique et établir la priorité de ces activités, par exemple :

- Conception, financement et mise en place de systèmes de gestion spécifiquement axés sur les régions côtières.
- Conception, calendrier d'exécution, financement et construction des infrastructures.
- Réalisation d'études biologiques, économiques et sociales spécifiques.

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
	<p>- Créer un Centre de développement des technologies des pêches, attaché à l'École des pêches et géré conjointement par l'école et la Fédération nationale des pêches. Ce centre aurait pour mission de travailler directement avec les fabricants et les transformateurs du secteur privé pour développer et tester de nouvelles technologies de pêche, notamment pour les pêches artisanales et côtières⁶⁸. Cette initiative formerait l'assise d'un programme de développement des ressources humaines destiné spécifiquement aux pêcheurs artisanaux.</p> <p>- Réactiver le Conseil consultatif des pêches artisanales, en y faisant participer la Fédération des pêcheurs, des transformateurs et des scientifiques, dans le but de conseiller le ministre en matière de développement du sous-secteur des pêches artisanales et celui des pêches côtières, entreprendre des évaluations périodiques et rendre compte des progrès accomplis.</p>	<p>- Ministère des Pêches - Fédération nationale des pêches - École de pêche - Sociétés privées</p> <p>- Ministère des Pêches</p>	<p>artisanales</p> <p>5 ans au moins</p> <p>D'ici juin 2002</p>

- Conception et financement de programmes d'éducation permanente et de formation professionnelle dans les communautés côtières.
- Conception, essai et production des nouveaux navires et des navires existants, et de l'attirail de pêche.
- Conception, essai, financement et mise en place de programmes pilotes de crédit pour les communautés de pêcheurs.
- Conception, financement et réalisation d'initiatives de surveillance et de contrôle spécifiques.
- Prestation et financement de services publics généraux dans les communautés côtières.

Le plan de mise en œuvre devrait couvrir les projets d'infrastructure déjà prévus qui pourraient bénéficier d'un soutien financier du Japon (deux villages de pêche), de la Banque africaine de développement (quatre villages) et de l'Espagne (un village).

⁶⁸ La Norvège et la FAO fournissent peut-être déjà un soutien pour une activité pilote axée sur les petites espèces pélagiques.

Élevage

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
<p>1. Améliorer la santé animale : - Adapter le cadre juridique de santé animale aux normes sanitaires régionales et internationales</p> <p>- Obtenir (de l'Office international des épizooties (OIE) le statut de pays exempt de problèmes sanitaires afin que la Mauritanie puisse exporter du bétail et des produits connexes vers l'UE et les pays voisins</p>	<p>- Rédiger de nouveaux textes pertinents (voir l'annexe 2).</p> <p>- Renforcer la lutte contre les « épizooties » à travers un financement supplémentaire au REMEMA.</p>	<p>- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage - (MDRE/DEA)</p> <p>- Idem</p>	<p>Terminer avant juin 2002</p> <p>De façon continue à partir de l'exercice budgétaire 2002</p>
<p>2. Améliorer la base d'information sectorielle : - Assurer que les entrepreneurs du secteur et du secteur public possèdent les données nécessaires pour prendre des décisions judicieuses</p> <p>- Mettre l'information commerciale à la disposition des entrepreneurs du secteur</p> <p>- Préserver la mémoire institutionnelle en ce qui a trait à l'information sectorielle</p>	<p>- Coordonner les efforts des divers organismes visant à mettre des statistiques adéquates sur la production et les exportations à la disposition des décideurs.</p> <p>- Créer une entité chargée de recueillir et de diffuser l'information commerciale auprès des entrepreneurs du secteur privé.</p> <p>- Rassembler la documentation disponible (études et rapports) sur le secteur pour la mettre à la disposition du grand public et des décideurs du secteur public.</p>	<p>- Office national des statistiques (ONS) - Banque centrale - Ministère de l'Agriculture - Douanes et la profession vétérinaire - Associations professionnelles - Ministère de Agriculture et de l'élevage (MDRE/MAE)</p>	<p>Fin 2001</p> <p>Fin 2001</p> <p>Fin 2001</p>
<p>3. Réformer les institutions responsables du secteur</p> <p>- Veiller à ce que le secteur public améliore l'orientation et la gestion du secteur</p>	<p>- Mettre en oeuvre les recommandations de l'étude à venir sur la gestion du MDRE.</p>	<p>- MDRE</p>	<p>Six mois après la fin de l'étude</p>
<p>4. Organisations professionnelles : - Appuyer le rôle que ces organisations peuvent jouer dans la promotion des exportations du secteur de l'élevage</p>	<p>S'inspirer des efforts en cours pour renforcer ces organisations sur le plan financier et organisationnel.</p>	<p>- Organisations professionnelles - MDRE</p>	<p>Effort continu</p>

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
5. Stimuler les exportations du secteur de l'élevage - Accroître les recettes tirées de l'exportation des produits du secteur	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une infrastructure adéquate afin de réduire les coûts de commercialisation du bétail sur pied aux pays voisins. - Engager des négociations bilatérales avec les anciens membres de la CEDEAO afin de créer un cadre commercial avec eux. 	<ul style="list-style-type: none"> - MDRE/MCAT/MAET 	Finaliser d'ici la fin de 2001
6. Stimuler l'exportation des sous-produits du secteur de l'élevage - Accroître les recettes tirées de l'exportation des peaux, du cuir, des cornes et des animaux sur pied, ainsi que des produits du lait de chamelle	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que le nouvel abattoir de Nouakchott devienne opérationnel immédiatement et qu'il fonctionne de manière efficace. - Aider l'investisseur du secteur privé qui a exprimé son intérêt à investir dans une entreprise de tannage près de Rosso. - Aider les associations professionnelles dans leurs efforts d'adoption de meilleures pratiques de dépouille du bétail et de réduction du marquage des animaux afin d'améliorer la qualité des peaux. - Étudier la possibilité d'exporter des peaux de chameau, peut-être en s'inspirant de l'expérience acquise par le Soudan dans ce domaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalité de Nouakchott et - Association professionnelle des bouchers - Ministère des Affaires économiques - MDRE/ FNC - MDERE/DEA/OSP 	<ul style="list-style-type: none"> D'ici la fin de 2001 Immédiatement Immédiatement D'ici la fin de 2001

Tourisme

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
1. Accorder au développement du tourisme une grande importance et visibilité au niveau politique, ce qui est nécessaire pour mobiliser les ressources publiques et privées requises pour ce secteur	- Rédiger et approuver un Schéma directeur pour ce secteur et publier cet événement à grande échelle.	- Cabinet du Premier ministre - Ministère responsable du tourisme	Fin 2001
2. Fournir un soutien institutionnel adéquat au secteur du tourisme pour le guider sur la voie du développement durable	- Créer une unité bien dotée en personnel et en équipement au sein d'un ministère solide et lui confier la responsabilité du tourisme. - Établir un Office national du tourisme.	- Cabinet du Premier ministre - Idem	Fin 2001 Mi-2001
3. Améliorer et multiplier les destinations touristiques en élargissant la gamme des produits offerts.	- Moderniser l'aéroport d'Attar et l'aéroport de Nema afin d'offrir aux touristes de nouvelles destinations en milieu désertique - Consulter les autorités sénégalaises au sujet du développement du tourisme dans le bassin du fleuve Sénégal et prendre une décision opérationnelle à cet égard.	- Ministère des Transports (?) - Unité responsable du tourisme et futur ONT	2002 Fin 2002
4. Former le personnel du secteur du tourisme afin d'améliorer la satisfaction de la clientèle	- Établir un programme de formation professionnelle pour le personnel du secteur du tourisme (hôtel d'entraînement, organisation de séances de formation locales et programme de bourses d'études à l'étranger).	- Unité responsable du tourisme - ONT	Commencer à fin 2001 et continuer par la suite
5. Élaborer et mettre en oeuvre un plan de commercialisation précisant les marchés cibles et les outils de marketing les plus efficaces	- Améliorer les plans de commercialisation existants qui ciblent la clientèle actuelle. - Élaborer des plans de commercialisation pour de nouveaux marchés et de nouveaux produits. - Promouvoir l'image de marque de la Mauritanie à travers des initiatives bien ciblées.	- ONT - Consultants externes	Organiser immédiatement des discussions avec les entrepreneurs du secteur privé et transférer la responsabilité de l'initiative à l'ONT dès que cet organisme aura été créé
6. Préserver les richesses culturelles et naturelles essentielles à l'essor du tourisme	- Mettre en oeuvre les diverses mesures définies dans les initiatives de préservation culturelle. - Élaborer des plans d'action pour la valorisation du Banc d'Arguin et du Parc Diawling.	-Unité responsable du tourisme et ONT	Immédiatement Commencer dès la publication du Schéma directeur

Agriculture

Objectifs	Interventions	Organismes responsables / soutien externe	Calendrier d'exécution
1. Diversifier la production agricole en privilégiant l'exportation de nouveaux produits	- Poursuivre la mise en œuvre du projet PDIAIM, cofinancé par la Banque mondiale, afin d'aplanir les obstacles à la diversification agricole. Modifier certains aspects du projet pour assurer aux petits agriculteurs un meilleur accès aux ressources financières.	- Ministère de l'Agriculture avec l'appui du PDIAIM	En cours
2. Veiller à ce que le régime foncier mis en place stimule la production agricole	- Passer en revue la législation sur le régime foncier en vue de son adaptation et, le cas échéant, pour accélérer le transfert des titres fonciers.	- Ministère de l'Agriculture	2002
3. Réduire les coûts du transport routier et aérien qui représentent une part importante du coût d'exportation des produits agricoles	- Améliorer les infrastructures, tel qu'indiqué dans la partie de la matrice consacrée à l'amélioration de la compétitivité.	- Divers ministères, avec le Ministère des Transports en tête de file	2001 et années suivantes
4. Attirer des investisseurs étrangers pour profiter de l'expertise, des investissements et des connaissances du marché qu'ils possèdent	- Présenter des possibilités d'investissement dans le secteur agricole à des investisseurs potentiels, y compris ceux de la sous-région (Maroc).	- Ministère de Agriculture - Ministère des Finances - ITC / FIAS	2002 et de façon continue par la suite
5. S'assurer que la libéralisation du commerce dans le secteur de la production du riz suit le rythme des perspectives de diversification agricole	- Lancer une étude réaliste du calendrier d'exécution qui serait compatible avec une diversification agricole réussie et une réduction supplémentaire de la protection du secteur riz.	- Ministère du Commerce - Ministère des Finances - Ministère de l'Agriculture	Immédiatement